Sécurité sociale
L'Assurance Maladie

AGIR ENSEMBLE, PROTÉGER CHACUN

C'EST LA SAISON DE LA GRIPPE. VACCINEZ-VOUS.

+65 ans

Si vous avez 65 ANS ET PLUS

MALADIE CHRONIQUE

Si vous êtes atteint d'une MALADIE CHRONIQUE

Si vous êtes ENCEINTE

La grippe peut entraîner des complications graves pouvant nécessiter une hospitalisation.

NE LAISSONS PAS LA GRIPPE NOUS GÂCHER L'HIVER.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Santé publique France

msa santé famille retraite services

ameli.fr

CNAM_Grippe2018_V27_L3.indd 1 24/07/2018 14

5 BONNES RAISONS DE VOUS FAIRE VACCINER CONTRE LA GRIPPE

Chaque année, nous sommes plus de 3 millions de personnes à être victimes de la grippe. Le virus se transmet très facilement en toussant, en éternuant, en parlant ou au contact de mains ou d'objets contaminés par une personne malade. La grippe, ce n'est pas seulement avoir une forte fièvre : elle peut provoquer des complications graves comme une pneumonie ou aggraver une maladie chronique existante.

La vaccination est le premier geste pour vous protéger de la grippe.

- **Le vaccin aide à se protéger et permet ainsi d'éviter de longues journées au lit.**
- **Il réduit les risques de complications graves et d'hospitalisation.**
- **Il aide à protéger les autres en limitant le risque de transmission.**
- **Il est sans danger, ses effets indésirables sont sans gravité : petite fièvre, douleur au point d'injection.**
- **Il ne peut pas donner la grippe. Les virus contenus dans le vaccin ne sont pas vivants.**

D'autres gestes simples peuvent augmenter votre protection en limitant la transmission du virus : se laver les mains régulièrement, avec de l'eau et du savon ou avec une solution hydroalcoolique, se couvrir la bouche en cas de toux ou d'éternuement, utiliser un mouchoir en papier à usage unique, etc.

PARLEZ-EN À VOTRE MÉDECIN.

FLY GRIP – 07/18

CNAM_Grippe2018_V27_L3.indd 2 24/07/2018 14